

Châteaubernard

info

avril 2018 - N° 15



25^{ÈME} ANNIVERSAIRE

— 2018 —
JUMELAGE

Durbach



Mairie : 2 Rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
Téléphone : 05 45 32 32 51 - www.ville-chateaubernard.fr



Le saviez-vous ?

La médiathèque s'invite chez vous 24/24, 7 jours sur 7

Consulter la presse sur votre tablette, apprendre une langue ou bénéficier d'une aide aux devoirs dans différentes matières du CP à la Terminale, jouer en s'informant, c'est désormais possible depuis chez vous, en quelques clics sur mediatheque.chateaubernard.fr
Un service gratuit proposé aux adhérents de la médiathèque.



Le Comité de Jumelage informe que les manifestations commémorant les 25 ans de jumelage et d'amitié entre les villes de

DURBACH (Allemagne) et

CHÂTEAUBERNARD (France)

auront lieu du 29 juin au 2 juillet 2018

La cérémonie officielle est prévue le

samedi 30 juin, à 10 heures au Castel



Erratum agenda 2018
INFIRMIERS

BARREAU Brigitte
HANZTBEERG Véronique
FREDON-CHAPELLE Sandrine
ESNAULT Romain
05 45 32 39 94
06 07 31 62 02



L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJE) de Berlin propose divers stages pour les jeunes. Des brochures présentant ces formations peuvent être consultées à la mairie.

Sommaire

- 3 Édito
- 4 Vie associative
- 8 Vie scolaire
- 10 Centre de loisirs jeunesse
- 12 Arts, culture, spectacles
- 16 Agenda
- 18 Arts, culture, spectacles
- 20 Bien vivre
- 22 Infos municipales
- 26 Budgets
- 27 Expression libre
- 28 Bien vivre
- 30 Espaces Verts
- 32 Concours

Photo couverture :
DURBACH photo Volker Gegg



Bénéficiant d'un contexte économique favorable, Châteaubernard a pu, au fil du temps, acquérir un haut niveau d'équipements et de services : crèche, écoles, centres de loisirs, médiathèque, salles de réception et de spectacle, équipements associatifs et sportifs. Ceux-ci sont appréciés de tous, familles, associations, entreprises et particuliers qui les fréquentent régulièrement ou en bénéficient indirectement. Devant cette situation privilégiée, les équipes municipales qui se sont succédées depuis 25 ans ont choisi de maintenir des taux d'imposition très bas. A la différence de certaines communes voisines, nos taxes communales n'ont pas évolué depuis 1993. Aujourd'hui ce choix nous pénalise collectivement.

Considérant que chacun doit contribuer équitablement aux finances nationales, l'État ponctionne davantage les collectivités locales dont les taux d'imposition sont les plus faibles. Nous ne percevons plus de dotation et participons largement au prélèvement communal instauré pour redresser les finances de la Nation. De la même façon, nous contribuons fortement au mécanisme de compensation grâce auquel les communes les plus pauvres bénéficient de l'aide des plus riches. 500 000 € par an, soit plus de la moitié de notre capacité d'investissement antérieure, sont maintenant absorbés par ces dispositifs.

Voilà pour la solidarité nationale. Au niveau local, il en va de même. Grand Cognac vient de mettre en place un mécanisme de solidarité intercommunale, afin de pallier les écarts de ressources entre les communes du nouveau territoire. Si les règles adoptées sont contestables - et je dénonce l'ampleur et la brutalité du prélèvement - je pense que cette solidarité est nécessaire et sera bénéfique. Dans ce rééquilibrage local, force est de constater que la faiblesse de nos taxes communales nous pénalise de nouveau : d'ici 2023, ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros dont sera privé le budget communal. Depuis plusieurs années, des efforts sont réalisés dans tous les domaines, nous calculons au plus juste nos dépenses courantes, cependant le gel de nos charges de fonctionnement ne suffira pas à compenser les multiples ponctions.

D'importants chantiers doivent être menés dans le cadre de l'amélioration de la voirie, de la sécurisation, de la gestion des eaux pluviales, de la restauration scolaire...

Nous devons donc faire des choix, étaler, différer voire renoncer à certains travaux. Il est aujourd'hui de ma responsabilité de proposer au conseil municipal le relèvement de fiscalité communale nécessaire pour faire face aux indispensables dépenses et maintenir, dans la mesure du possible, le niveau de services que vous attendez et qui contribue au bien être de chacun, habitant ou usager, famille, association ou entreprise.

Votre maire
Pierre Yves Briand

Ouverture du cimetière

Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

En période d'été

du 1^{er} avril au 7 novembre de 8 h à 19 h

En période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8h à 17 h 30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées, par gâches électriques.

Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.

Pour contacter la rédaction du journal :

chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Journal municipal d'informations

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51

Directeur de la publication : Pierre Yves Briand

Rédaction : Comité de Communication

Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard

Photos : Mairie Châteaubernard

Dépôt légal décembre 2017

Imprimeur : IRO

Vent de renouveau sur la vie associative

Le 31 décembre 2017, l'Office Municipal des Sports s'est éteint en accord avec son Président, ses membres et la municipalité. La vie associative réunie par la commune n'a pas souhaité mettre en place un comité local associatif regroupant tous les présidents des associations qu'elles soient sportives, culturelles, humanitaires... Gageons que ce n'est sans doute que partie remise.

De ce fait, la commission vie associative et sportive a décidé de jouer le fer de lance auprès de toutes nos belles forces vives. Elle verra son rôle renforcé tant en termes d'animations que de rencontres. Affaire à suivre...



L'Amicale des retraités de Saint Gobain

Le 24 janvier 2018, se tenait l'Assemblée Générale de l'Amicale des Retraités de SAINT-GOBAIN.

En présence du Président National de l'amicale et dans une excellente ambiance, près de 90 personnes ont pu se retrouver et écouter le directeur de l'usine, accompagné de son directeur des ressources humaines, donner des nouvelles de l'Établissement.

Ce fut l'occasion de se remémorer la grande épopée des Verriers !

M. le Maire de Châteaubernard nous a fait le plaisir de partager la galette des rois avec nous.

Merci Jackie, Merci Hubert

La troupe des Castelbaladins remercie chaleureusement et affectueusement Jackie et Hubert LUQUE pour leur implication et leur dévouement pendant ces 11 années passées au sein des Castelbaladins.

Voici le nouveau bureau

Présidents d'honneur Jackie et Hubert LUQUE

Président : Claude Giraud

Trésorière : Chantal Simon

Secrétaire : Stéphane Goimier

Metteurs en scène Bernard Cassan et Jacques Barbot

La nouvelle troupe au complet reprend les répétitions sur une pièce écrite par Bernard Cassan : " Ave César "



Le 21 de Châteaubernard en Guadeloupe

En novembre dernier, nous avons été accueillis par le club de tarot de Saint François en Guadeloupe.

En effet, M. Clément Dode, président du club, nous a amicalement invité pour continuer un échange initié par notre regretté Bernard alors adhérent saisonnier en Guadeloupe depuis de nombreuses années.

Une commémoration en son honneur a été organisée le samedi 25 novembre : nos présidents respectifs lui ont rendu hommage avec beaucoup d'émotion. " Il restera longtemps dans nos pensées ".

Dix d'entre nous ont répondu à l'invitation ; le séjour a été organisé avec brio par les deux clubs.

Pendant 2 semaines, nous avons partagé notre passion avec de nouveaux amis qui nous ont fait découvrir leurs magnifiques paysages, sous un soleil radieux. Les soirées tarot (ou pas) accompagnées de Ti punch et Planteurs sont devenues inoubliables.

Nous sommes impatients de les recevoir en Mai ou Juin.



L'A.S. Verriers Boules Lyonnaises, terre d'accueil des clubs Charentais

Le club a eu l'honneur d'accueillir l'assemblée générale du comité Charentes-Poitou Boules Lyonnaises.



Une journée ô combien réussie faite d'échanges sur notre sport et son devenir. Elle fut aussi l'occasion de retracer la saison 2017, remettre des récompenses et partager un bon moment autour d'un repas.

Le club Kiwanis Cognac et rallye du cœur de Cognac



Le club Kiwanis Cognac François 1er a organisé le samedi 23 septembre son 4^{ème} Rallye du Cœur sous un beau soleil et dans une bonne ambiance.

Ce jeu de piste en voiture a permis à tous les équipages de découvrir des lieux rares, inédits et majestueux de Charente. Ils ont ainsi pu admirer, entre autre, le théâtre gallo-romain des Bouchauds, le château de Neuvicq ou encore les dolmens de Garde-Épée.

Les quatorze équipages qui ont eu le courage de

s'aligner au départ ont eu, en plus de découvrir les différentes étapes, à répondre à de nombreuses questions sur notre région ainsi qu'à participer à quelques jeux d'adresse dans une franche bonne humeur.

Cette journée ensoleillée s'est terminée par la remise de nombreux lots à tous les équipages lors d'un apéritif donné sous le cloître du Château Pellisson avant l'excellent dîner donné dans la grande salle de celui-ci.

Les bénéfices de ce rallye ont été remis à l'association " La Maison des Familles " de Poitiers qui permet aux familles d'enfants longuement hospitalisés de vivre à proximité du C.H.U. et d'y trouver réconfort, détente et soutien. Tous les participants sont repartis enchantés d'avoir pu participer à cette action sociale lors de cette belle journée festive.



Le bal des écoles à Châteaubernard

Le samedi 27 janvier, s'est déroulé le premier bal des écoles de Châteaubernard, organisé par les Associations des Parents d'Élèves " Jules Vallés ", " La Combe des Dames ", " Pablo Picasso " et " Le Petit Prince ".

Enfants et parents ont revêtu leurs plus beaux habits pour venir danser et jouer. La générosité des parents fût de mise pour le goûter avec gâteaux et friandises à profusion.

Pour clôturer le bal, une élection du roi et de la reine de chaque école fût organisée avec réussite.

Les rires et le bonheur dans les yeux des enfants nous ont assuré que cette manifestation fût un succès.

Les équipes des APE tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la réussite du bal et ont permis d'apporter de la joie dans le cœur et les yeux des enfants.

Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition.



Soirée dansante au Castel le 28 avril 2018

L'association Mille Voltes organise sa troisième soirée dansante au Castel à Châteaubernard, samedi 28 avril 2018 à partir de 21 h.

L'animation musicale sera assurée par l'orchestre Didier Arnaud. Boissons et pâtisseries seront en vente au bar.

Mille voltes organise également des stages de danse ; l'après-midi à partir de 14 h :

Philippe Moreau, école de danse à Angoulême, enseignera la rumba et le quick step, le stage de rock sera assuré par Maxime Faucher, centre de danse à Niort, Le mambo par Carole Mordelles et Quentin Delage, professeurs à Mille Voltes.

L'équipe de Mille Voltes met tout en œuvre pour la réussite de cette soirée.

Venez nombreux dans cette belle salle du Castel pratiquer vos danses préférées. Nous comptons sur vous.

Prix d'entrée de la soirée : 12 € - Tarif des stages : 7 € l'heure

Renseignements : 05 45 32 36 55 ou 07 81 92 15 53 ou 06 99 69 22 99 - millevoltes@laposte.net



Escrime médiévale à Châteaubernard

Depuis 2014, la Compagnie d'Armes de Châteaubernard enseigne l'escrime médiévale et les autres techniques de pas d'armes du moyen âge.



Se basant notamment sur des écrits du XV^{ème} siècle, on y enseigne les Arts Martiaux Médiévaux de la Renaissance en Occident (AMMRO). Issu d'un véritable travail de recherches historiques, on y apprend les techniques de combat des quatre principales armes de pas que sont l'épée longue, l'épée courte, la lance et la hache de pas.

Plus que l'apprentissage d'une simple escrime, c'est faire revivre ces techniques martiales oubliées avec leurs règles et leurs codes bien définis tels qu'ils étaient enseignés à l'époque et utilisés en tournoi ou sur les champs de bataille.

La compagnie d'Armes de Châteaubernard organisera le samedi 10 avril prochain sous le plateau couvert des Pierrières un tournoi interclubs d'escrime médiévale (épée longue uniquement).

N'hésitez pas à venir découvrir notre art, l'accès est ouvert à tous.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou même venir essayer

cette discipline sportive, nos cours se déroulent le lundi soir à la salle des fêtes des Pierrières.

Pour tout renseignement : Julien Robert : 06 48 03 56 70 / Gabriel de Ramefort : 06 08 45 70 57



Qui ne connaît pas Solidarité Urgence, pierre angulaire de la solidarité associative du territoire cognaçais !

Cette association fondée par Maryse Vuillemin puise ses origines et sa source de vie associatives de notre commune.

Son objectif se comprend à la seule lecture de son nom : la solidarité pour les plus démunis.

Les chiffres parlent d'eux mêmes. En 2017, c'est plus de 1000 actions d'aide aux personnes : aide alimentaire, vestimentaire ou/et financière.

Aujourd'hui, et plus encore face aux craintes d'un appauvrissement de plus en plus important de la population, ils ont besoin de nous, de vous pour leur prêter main forte et devenir un de leurs membres, membres auxquels le Président Jacques Perier décerne affectueusement un " triple A " saluant ainsi 3 de leurs qualités : " Action, Aide, Amitié ".

Rejoignez les au : 05 45 82 19 37

À l'association des Loisirs Créatifs Castelbernardins

Cartonnons, cousons, crochetons, tricotonons, fleurissons, jouons et fêtons les Anniversaires qui se suivent et ne se ressemblent pas !!!

Après bien des préliminaires, nous commençons notre atelier créatif dans la joie et la bonne humeur.

L'étonnement de Danièle devant la machine à coudre que nous possédons ce qui permet à chaque adhérente de piquer elle-même son ouvrage. Lors de l'atelier " bébé ourson " eh !!! oui notre ours de l'amitié a un bébé pour lui tenir compagnie. Petit rappel nos créations sont réservées pour nous-mêmes nos familles et ami(es). En aucun cas pour la revente à but commercial. Nous ne possédons pas la norme CE, nous respectons la loi. Des petits yeux, un nez, boutons, sont autant de petits objets qu'un enfant peut avaler alors !!! prudence...

Les snoods terminés bien utiles pour les grands froids que nous avons eus. La palme d'or du détricotage revient à notre amie Germaine. Quel beau moment !!! L'atelier cartonnage avec Catherine et Mamy Chantal un vif succès 19 personnes pour fabriquer une boîte à bijoux elles sont magnifiques. Merci à vous toutes. Nous commençons un atelier confection d'une " panier chats " avec Henriette et Mamy Chantal le lundi et le Mardi de 14h à 17h.



Joyeux Anniversaire à notre doyenne Henriette qui fête ses 84 printemps, pour d'autres la " soixantaine " !!! sans oublier nos jeunes qui soufflent leurs bougies du haut de leurs 10 et 11 ans. De beaux moments conviviaux pour nous toutes. Les goûters d'anniversaire enfants se déroulent le samedi de 14h à 17h (10 enfants maximum). Réservation un mois à l'avance pour info Avril et Mai complets.

Lors de plusieurs ateliers pendant les vacances Mamies et leurs petits-enfants nous avons réalisé un arbre à fleurs en mousse, papier, fleurs naturelles et gravier de toutes les couleurs pour le fond du pot. Que du bonheur !!! pour tous. Notre atelier fleurs aura lieu le Vendredi 30 Mars à 14h (décoration Pascale). Mobile 06 33 21 33 43

Nous continuons notre engagement avec la maison de retraite Guy Gauthier pour que nos aînés lors d'événements particuliers puissent profiter d'une belle table de fête.

L'association Loisirs créatifs vous souhaite de belles fêtes Pascales.

Dalbe expo
SALON DES ACTIVITÉS CRÉATIVES

Dalbe Cognac
1 rue du Languedoc
36-38 av de Barbezieux
16100 Châteaubernard
05 45 80 59 67

ouvert du mardi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 19h
artpassiondalbecognac@orange.fr

« Démonstrations non-stop
en partenariat avec
l'association Fleur d'Isa »

Programme des animations

Vendredi 6 avril

10H-10H30	Déco Mug feutre porcelaine
11H-12H	Découpe d'un passe partout
14H-15H	Démo bombe
17H-18H	Acrylique Pouring

Samedi 7 avril

10H-11H	Carte en Scrap
11H-12H	Fimo
14H30-16H	Acrylique/Pastel
17H-18H	Acrylique Pouring

www.cognac.dalbe.fr

facebook.com/apc.cognac/
@cognac.dalbe



2 jours de démonstration non-stop

Le 6 au 7 avril 2018, venez découvrir les métiers d'arts et les multiples techniques créatives ! Le magasin DALBE Cognac, et son partenaire Fleur d'Isa, vous invitent aux portes ouvertes destinées à promouvoir les différentes activités artistiques. L'accès sera gratuit et ouvert à tous de 10h00 à 19h00.

La boutique offre aux différents artistes et intervenants le matériel pour réaliser les œuvres sur place.

A la fin du salon, ces œuvres seront offertes à l'Association Fleur d'Isa (www.fleurdisa.org) qui soutient les malades du cancer en Charente. Elles seront vendues dans le but de financer les actions de l'association envers les malades. Chaque particulier peut faire un don à l'association. Nous vous attendons nombreux !

DALBE Cognac

1, rue du Languedoc - Route de Barbezieux - 16100 Châteaubernard
05 45 80 59 67 - www.cognac.dalbe.fr

Vie scolaire

École Pablo Picasso

Saint-Lary, le 24 janvier

Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les conseillers de Châteaubernard.

Nous vous envoyons un "petit bonjour" de Saint-Lary. Nous sommes partis le dimanche 21 Janvier et nous revenons le lundi 29 Janvier. Nous avons commencé à apprendre à skier avec des moniteurs de l'école de ski. Au bout de deux séances, tout le monde commence à se débrouiller. Nous avons fait plusieurs sorties comme à la centrale hydro-électrique d'EDF. Nous avons rencontré un pisteur qui nous a parlé de son métier.

Pour la suite du séjour, en plus du ski, nous devons faire une sortie en raquettes, visiter un moulin, aller voir les produits de la région au marché de Saint-Lary.

On adore les veillées. Lundi 22 Janvier nous avons fait pendant la veillée un jeu : le DéfiJouo. Ce jeu consiste à défier quelqu'un sur des petits jeux. Mardi 23 Janvier nous avons fait une sardine, une sorte de cache-cache dans un parc pas loin du centre. Nous vous remercions de nous avoir permis de faire ce séjour. C'est vraiment un moment très agréable pour nous tous.

A bientôt
Les CM2 de l'école Pablo Picasso



Dans le cadre du projet jardin de l'école Picasso, et avec l'intervention de l'association des jardins respectueux, nous avons poursuivi le travail effectué par les autres classes de l'école.

Pendant qu'un groupe poursuivait la construction des bacs de plantation, un autre fabriquait le support de la charte du jardin. Enfin, le troisième groupe rédigeait la charte qui avait déjà été travaillée par la classe de CE2. Nous avons travaillé sur les notions de biodiversité, respect et gaspillage.

Nous avons aussi construit une tour de pommes de terre et une mangeoire à oiseaux.

Après chaque intervention avec une classe de l'école, quelques élèves vont présenter ce qu'ils ont fait aux autres classes. Ainsi, nous voyons notre jardin se construire et nous partageons toutes les étapes ensemble.

Au printemps, les CP et les CE1 vont commencer à planter et semer dans les bacs.

Les CM1



École Petit Prince



En partenariat avec l'association "Et derrière le livre...", le 09 février dernier, la médiathèque accueillait Malika Doray, auteure-illustratrice de nombreux albums de jeunesse.

Durant une matinée entière, cette dernière a pu partager et échanger avec la classe de Moyenne Section de l'école Le Petit Prince.

Déjà bien imprégnés par le travail mené en classe en amont, les élèves de Mme Geysse ont été ravis de repartir avec le petit livre accordéon qu'ils ont réalisé à cette occasion.



École Jules Vallès

C'est une chanson pour les enfants. Qui naissent et qui vivent entre l'acier et le bitume, entre le béton et l'asphalte. Et qui ne sauront peut-être jamais que la terre était un jardin. Il y avait un jardin qu'on appelait la terre. Qui brillait au soleil... (G.Moustaki).

Reprise des journées Citoyennes (ne pas confondre avec les N.A.P.) à l'école Primaire Jules Vallès tous les vendredis de 14h30 à 15h30.

Enseignants et bénévoles se répartissent 106 enfants pour former 8 groupes :

Liberté, Égalité, Fraternité, Solidarité, Coopération, Respect, Droits et Devoirs, Environnement.

Chaque groupe fait une activité différente en rapport avec le nom de son groupe.

Après un accident, notre épouvantail " Jules " a de nouveau la tête sur les épaules !!! Merci à Jannick et Martine. Jules retrouve sa place dans le jardin de l'école, les enfants posent des questions à J.B. qui nous aide à installer Jules. Ils s'aperçoivent qu'une barre à mine c'est lourd !!! une masse aussi !!!

Un groupe d'enfants a dessiné le plan du jardin idéal pour eux :



- Une cabane, un feu de camp pour Jules nous avons délimité le périmètre pour la cabane. Un demi tambour de machine à laver, des ceps de vigne, des rondins de bois, des écorces d'arbre, pomme de pin... quelques galets et, un zeste d'imagination !!! nous avons un feu de camp à double usage avec une cachette pour les insectes bien utile pour le jardin.
- Plantation d'arbres fruitiers pour pouvoir installer une balançoire... même un hamac !!!
- Beaucoup de légumes, des fleurs... beaucoup de fleurs... Nous avons planté des bulbes dans les grandes jardinières les mains des enfants en disent long !!! sur leur investissement... apprendre à se servir

d'un griffoir, plantoir à bulbes, fabrication d'un cordeau avec deux bouts de bois et une ficelle pour tracer nos sillons droits. Le recyclage des boîtes de conserves peintes par les enfants avec de la peinture écologique pour faire nos semis de légumes et fleurs elles serviront également pour décorer le jardin.



- Le composteur pour avoir un bon terreau pour nos plantations il faut des détritiques (tonte de pelouse, mauvaises herbes, déchets ménagers, sachets de thé, marc de café, coquilles d'œufs broyées... carton et papier pas trop mais il en faut, un peu d'humidité. Les trognons des pommes que les enfants ont mangés le matin. Fruit offert gratuitement aux enfants par la Ville de Châteaubernard qui s'est engagée dans le programme européen " Un fruit à la récréation " dont l'objectif est de favoriser la consommation de fruits à l'école.

" Remuer souvent le compost d'accord !!! mais parfois il pue !! un peu !!! "

Les enfants et Mamy Chantal pensent que nous allons avoir du bon terreau pour nos plantations.

Un beau geste pour notre planète Terre.

Il ne reste plus qu'à trouver un nom pour le jardin, 3 propositions :

- " Le jardin notre Terre "
- " Le jardin multi-couleurs "
- " Le Jardin de Jules "

pour le moment il est en tête !!! suite dans le prochain bulletin Municipal.

École Combes des Dames

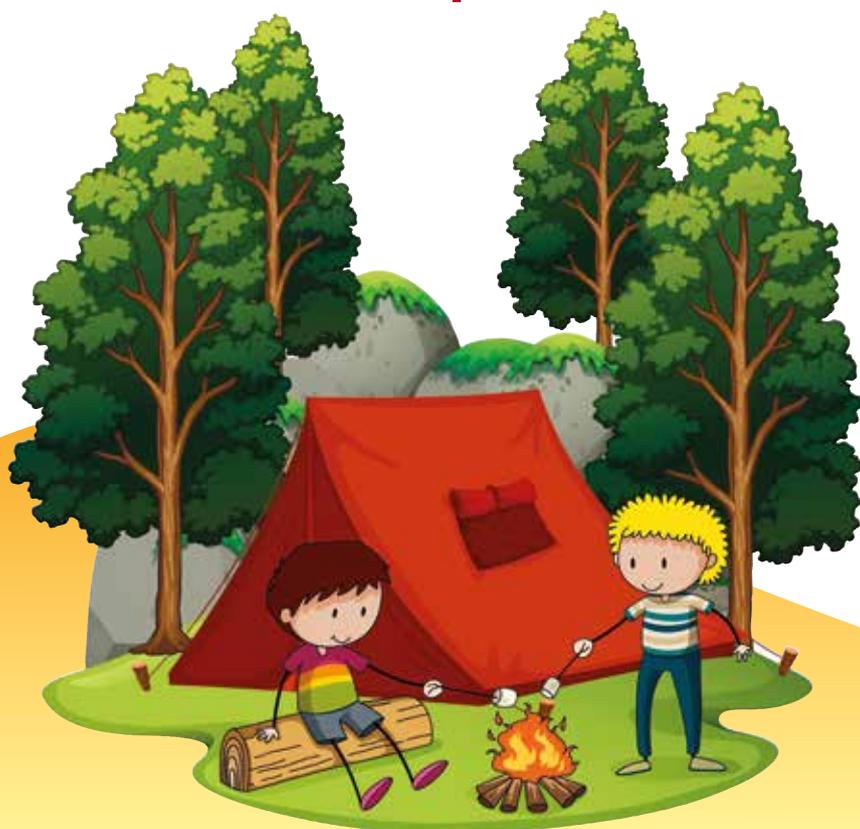


En Novembre et décembre dernier, les élèves des 3 classes de l'école maternelle La Combe des Dames se sont tous rassemblés autour du jardin pédagogique. Avec l'aide des services techniques, qui ont fourni les différentes plantes, et sous les conseils de Julien Chaudet, responsable des espaces verts, les enfants ont planté des arbustes fruitiers, des vignes, différents bulbes, des fraisiers, de la mâche, des plantes aromatiques, ...



Centre de loisirs

Le temps fort du centre de loisirs :



Les animateurs organisent une veillée pendant la période des vacances d'avril 2018

Vivre et jouer ensemble, partager des moments de la vie quotidienne.
Respecter des règles communes, sortir du milieu familial et progresser dans l'autonomie.

Fabrication de jeux de société par les enfants
Découverte de nouveaux jeux.



Les jeux Olympiques

Pendant les vacances de février



Après-midi aux Jardins de Louise - Présentation de la chorégraphie en musique



D



Améliorer les relations
entre les usagers et les services publics



Défendre

et promouvoir les droits des enfants



Promouvoir l'égalité
et combattre les discriminations



Veiller au respect

des règles de déontologie de la sécurité



Orienter

et protéger les lanceurs d'alerte

Face au droit, nous sommes tous égaux

Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

09 69 39 00 00
www.defenseurdesdroits.fr

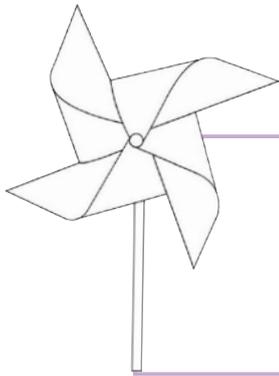
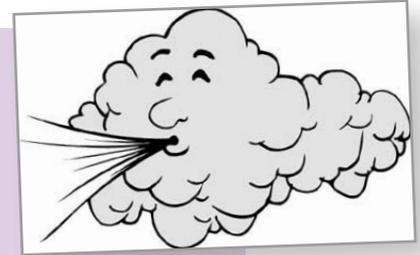
Arts, culture, spectacles

Bientôt à la médiathèque

Mercredi 28 mars à 15h 

L'heure du conte

Le vent souffle en section jeunesse !
Les mots s'envolent jusqu'à vos oreilles pour vous raconter de belles histoires !
Dès 4 ans.



Du 28 mars au 16 mai 

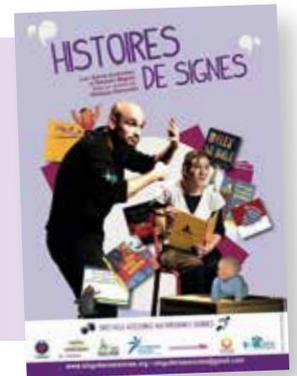
Les rendez-vous inventifs : fabriquer un moulin à vent

Vous êtes créatif, bricoleur ; vous aimez partager vos idées ?
Nous vous proposons de contribuer, en groupe ou en individuel, à la mise en valeur du jardin de la médiathèque en fabriquant le plus virevoltant des moulins à vent !
Pour participer, consultez le règlement et inscrivez-vous sur www.mediatheque.chateaubernard.fr

Mercredi 4 avril à 15h 

Spectacle : "Histoires de signes"

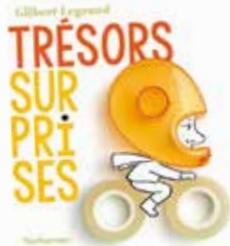
Par la compagnie Les singuliers associés
Un duo de comédiens, l'un sourd, l'autre entendante, propose une interprétation bilingue (français et Langue des Signes Française) d'histoires issues de livres de littérature jeunesse. Ils les font découvrir autrement aux enfants sourds ou entendants et nous entraînent dans une expérience artistique accessible à tous.
Pour jeune public 3-6 ans.



En avril mai 

Lancement des prix littéraires

En partenariat avec Festival Polar, Littératures européennes, La voix des lecteurs.
Pour partager vos impressions de lecture, découvrir des auteurs, inscrivez-vous à l'accueil de la médiathèque et participez au prix littéraire de votre choix !
Animations adultes.



Mercredi 11 avril de 14h à 16h 

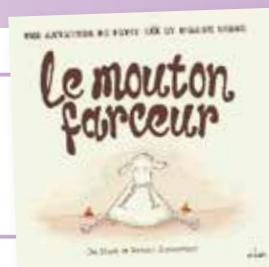
Atelier créatif : "créa'livre"

Les enfants découvrent un artiste par l'intermédiaire du livre. Ils observent, ils imaginent et ils créent à leur tour. A la manière de Gilbert Legrand, les enfants pourront transformer nos petits objets du quotidien en "trésors surprises" et en faire ressortir un personnage, un animal...
De 4 à 8 ans

Mercredi 9 mai à 15h 

L'heure du conte

Sur le thème de la ferme.



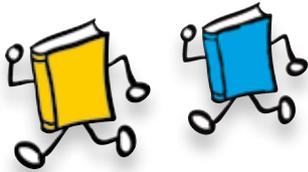
Inscription à la médiathèque 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr

Arts, culture, spectacles

Mercredi 16 mai 

" La fermette à roulettes " : mini ferme pédagogique ambulante de Charente

La ferme s'installe dans le jardin de la médiathèque pour la journée !
De 10h à 12h, les tout-petits de la crèche, du R.A.M. pourront découvrir les animaux.
De 14h à 17h, un atelier créatif est proposé pour les plus grands 3-5 ans.



Mercredi 30 mai au samedi 2 juin 
" Salut les bouquins ! "

La médiathèque met en vente à des prix exceptionnels des livres, CD, revues sauvés du pilon.
Ouvert à tous

Mercredi 6 juin à 15h 

Spectacle : « Moi, je ne suis pas un éléphant »

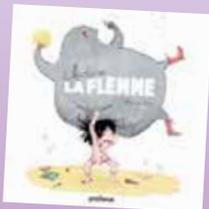
Par la compagnie Les Volubiles
Son père est capitaine de bateau, sa mère reine des couleurs. Hippopotames, crabes et poissons peuplent ses pensées. La pluie, le bain, la nuit, tout devient épopée.
Spectacle pour une conteuse, deux mains joueuses, un parapluie et des chansons.
Pour jeune public 2-5 ans



Les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque

La nuit des béguines d'Aline Kiner - Liana Levi 2017 - (roman)

Le Moyen-Age est réputé obscurantiste, mais à l'époque de Philippe le Bel et des bûchers de l'Inquisition, des femmes vivent libres et autonomes dans des béguinages protégés par le roi. Sur fond de rivalités entre pouvoir royal et pouvoir religieux, ces femmes vont vivre une aventure faite de résistance et de loyauté à leurs idéaux. Une histoire dans l'Histoire, passionnante, attachante, qui nous fait voir cette époque avec un regard nouveau

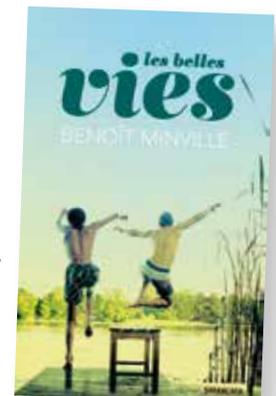


Madame la Flemme de Mayana Itoiz - P'tit Glénat 2014 - (album jeunesse)

Elle nous met en retard au moment d'aller à l'école, elle nous empêche de travailler correctement. Mais qui donc ? Madame la flemme bien sûr ! Pas facile de s'en débarrasser, car elle est collante et envahissante, mais elle peut être si douce aussi... Un album drôle et plein de malice pour toute la famille.

Les belles vies de Benoît Minville - Sarbacane 2016 - (roman jeunesse)

Vasco et Djib sont deux copains qui vivent en banlieue parisienne. A la suite d'une bagarre, leurs parents les envoient passer un été en Bourgogne. Ils vont y découvrir à la fois la vie à la campagne, l'amour et ses déceptions, et les vies fracassées des autres enfants accueillis dans cette ferme. Tout cela sous l'oeil bienveillant de Tonton et Tata, qui consolent, réconfortent, accompagnent ces jeunes vies si différentes. Des personnages attachants pour une histoire tendre, mais qui ne fait pas l'impasse sur la difficulté des enfants à se construire, quand la famille peine à tenir son rôle.



Renseignements 05 45 32 76 76

Salles d'exposition - 2 rue de la Commanderie 16100 Châteaubernard

Arts, culture, spectacles

Vu à la médiathèque

6 décembre

Moi, Ming

Théâtre d'ombres poétique et artistique présenté par la compagnie Planche Famille.



31 janvier

Atelier créatif

7 février

L'heure du conte "carnaval"

Les enfants ont préparé carnaval en décorant leurs masques et sont revenus écouter les histoires à l'heure du conte



9 février

Les élèves de moyenne section ont rencontré Malika Doray, auteure illustratrice de livres pour enfants.



Bientôt dans les salles d'exposition

" Descente dans le bleu "

Géraldine Satish vous invite à plonger dans le bleu du ciel et de l'océan.

Exposition du 20 au 29 mars 2018

Du lundi au vendredi : 14h à 18h

le samedi : 10h à 12h et 14h à 18h.



" Trace "

C'est le thème des **Rendez-vous photographes 2018**

Vous aimez la photo, rencontrer d'autres artistes pour échanger sur votre passion et, qui sait nouer de solides amitiés ? Alors ces rendez-vous sont pour vous.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à l'accueil de la médiathèque jusqu'au 7 avril.

L'exposition aura lieu du 17 au 26 avril. Venez découvrir les clichés des participants aux Rendez-vous photographes et votez pour votre coup de coeur !

Mardi, mercredi, jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 19h

Samedi de 9h30 à 12h30

Arts, culture, spectacles

Broken Back Folk Rock Electro

Samedi 13 janvier 2018

En parfaite symbiose avec le public, Broken Back a fait souffler un vent de fraîcheur sur la scène du Castel...



100 %
Castel

Vu au Castel

Brass Band de Charente Cuivres

Samedi 20 janvier 2018 & dimanche 21 janvier 2018

Week-end de cuivres avec les élèves stagiaires et un public deux fois au rendez-vous : le Brass Band a ses fans !



Piaf ! le spectacle Chanson française

Samedi 27 janvier 2018

Elle a fait tourner les têtes...



100 %
Castel

Comed'History extraits de comédies musicales

Samedi 10 février 2018

Bravo au comité des Fêtes pour cette soirée 100 % cabaret.



100 %
Castel

Grisélidis Théâtre

Samedi 27 février 2018

Un petit tour dans la chambre d'une prostituée qui en a chamboulé plus d'un(e).

Agenda

Avril 2018

- Di 1 Pâques** Comédie musicale " Nos amis, nos amours, nos... " - le Castel - 15h - Créasène
- Ma 3** Collecte de sang - Salle de fêtes des Pierrières - 16h à 20h - Amicale des donateurs de sang de la région de Cognac
- Sa 7** Tournoi d'escrime médiévale - La compagnie des armes de Châteaubernard - 10h à 16h - Plateau couvert des Pierrières
- Ma 10** Lancement du prix littéraire Polar le Festival - Médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Me 11** Atelier créatif autour d'un livre de Gilbert Legrand (4-6 ans) - Médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Sa 14** Des poules au jardin - Au potager des jardins respectueux - Association des jardins respectueux
- Di 15** Lancement du prix littéraire littératures européennes - Médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Ma 17** Stage multisports - Stade Claude Boué - Sport au Je 19 Loisirs Châteaubernard Football
- Ma 17** Rendez-vous photographes - Traces - Salles d'exposition - Ville de Châteaubernard
- au Je 26** d'exposition - Ville de Châteaubernard
- Me 18** Concours de tarot - Salle Jean Tardif - le 21 de Châteaubernard
- Me 25** Rock'n Philo Live - le Castel - 20h30 - Ville de Châteaubernard
- Ve 27** Réunion de Printemps du club - Salle Jean Tardif - 18h - Association sportive des verriers cyclotourisme
- Ve 27** Loto - Salle des fêtes des Pierrières - 19h30 - Sport Loisirs Châteaubernard Football
- Sa 28** Brevet 150 km - Départ Salle Jean Tardif - 7h - Association sportive des verriers cyclotourisme
- Sa 28** Stages en après midi et Soirée dansante (danse de salon) - le Castel - Association Mille Voltes



Mai 2018

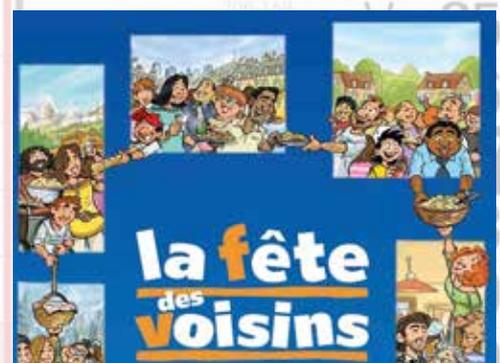
- Ma 1** Brin d'Aillet - Salle des fêtes des Pierrières - 12h - Amicale des retraités de l'usine Saint Gobain section de Cognac-Châteaubernard
- Sa 5** Championnat départemental doublette - Boulodrome - 14h samedi - Les boules Lyonnaises
- Di 6** Championnat départemental doublette - Boulodrome - 8h dimanche - Les boules Lyonnaises
- Di 6** Brocante - Parking Véralia - Association sportive des verriers omnisports
- Ma 8** Cérémonie commémorative - Monument aux morts - 11h30 - Ville de Châteaubernard
- Me 9** L'heure du conte - la ferme - Médiathèque - 15h - ville de Châteaubernard
- Di 13** Fête du pain et de la caillebotte - Place Raymond Buzin - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Di 13** Rencontre écoles de Cyclisme - Zone du Mas de la Cour - Team Cycliste Châteaubernard
- Me 16** La fermière à roulettes - Médiathèque
- Sa 19** Le Génie de Chostakovitch - le Castel - 20h30 - Ville de Châteaubernard - Festival International de musique de chambre en Charente
- Di 20** Concours pêche au coup - En bordure du fleuve Charente - amont écluse de Crouin - Association de pêche sportive des Verriers
- Di 20** Bric à Brac - Parc de la Combe des Dames - APE des écoles de la Combe des Dames
- Lu 21** Tournoi de Football U9 - Stade Claude Boué - Sport Loisirs Châteaubernard Football
- Me 23** Rendez-vous inventifs - les moulins à vent
- au Je 8** juin s'exposent dans le jardin - Jardins de la médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Ve 25** Vente de plants - Parc et plateau couvert des Pierrières - APE des écoles des Pierrières
- Ve 25** Fête des voisins
- Me 30** au Salut les bouquins - Médiathèque - Ville de
- Sa 2 juin** Châteaubernard

Association Mille Voltes
 SAMEDI 28 AVRIL 2018
 AU CASTEL Châteaubernard

Soirée dansante 21 h
 Animée par l'orchestre Didier Arnaud
 12€, gratuit moins de 18 ans

Stages de danse 14h
 14h - 15h : Rumba
 15h 10 - 16h10 : Paso Doble
 16h 20 - 17h 20 : Rock
 17h 30 - 18h 30 : Fox Trot
 2 € l'heure

Renseignements : 05 45 32 34 95 - 07 81 92 15 53
 06 99 69 22 99
 millevoltes@laposte.net



Juin 2018

- Ma 1** Kermesse des écoles de la Combe des Dames - Parc de la Combe des Dames - 18h - APE des écoles de la Combe des Dames
- Ve 1** Rendez-vous aux jardins - Jardins respectueux - 10h à 18h - Association les Jardins respectueux
- au Di 3** Spectacle de danse country - le Castel - 20h30
- Ve 1** Les Appalaches
- et Sa 2** Tournoi de Football U10/U13 & U15/U16/U18
- et Di 3** Stade Claude Boué - Sport Loisirs Châteaubernard Football
- Di 3** Rando VTT- La familiale - Étang de Thor - Association sportive des verriers " les vélos verre " VTT
- Lu 4** Collecte de sang - Salle de fêtes des Pierrières - 16h à 20h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Ma 5** Prix littéraire " la voix des lecteurs " - Médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Me 6** " Moi je ne suis pas n éléphant " - spectacle médiathèque
- Di 10** Stage de Tai Chi - Salle des fêtes des Pierrières - 9h - La fille de Jade Tai Chi Chuan école Yang
- Di 10** Vide Grenier - Parc et plateau des Pierrières (deux salles) - Team Cycliste Châteaubernard
- Di 10** L'aventure du Nain Malin - le Castel - 17h - Conservatoires de Grand Cognac, Barbezieux, école départementale de Musique
- Me 13** Atelier créatif - les animaux de la ferme dès 4 ans - Médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Ve 15** Spectacle de danse - le Castel - 20h30
- et Sa 16** École de danse Estelle Simon
- Di 17** Concours de tarot - Salle Jean Tardif - le 21 de Châteaubernard
- Di 17** Rando VTT du Grand Cognac - Louzac - 8h - Association sportive des verriers " les vélos verre " VTT
- Di 17** Spectacle de danse - le Castel - 16h - École de danse Estelle Simon
- Lu 18** Cérémonie commémorative - Stèle des Justes - 11h30 - Ville de Châteaubernard
- Ve 22** Kermesse des écoles des Pierrières - École Petit Prince & Parc des Pierrières - 16h30 - APE des écoles des Pierrières
- Ve 22** Spectacle de ballets - le Castel - 20h30 -
- et Sa 23** École de danse Fabienne Zeman
- Sa 23** Assemblée Générale - Stade Claude Boué - 10h30 - Sport Loisirs Châteaubernard Football
- Me 27** Nocturne - Centre bourg de Châteaubernard - 20h - Team Cycliste Châteaubernard
- Ve 29** Spectacle participatif des Templiers
- et Sa 30** " Claudin le Chauffournier " - le Castel - 20h - Ville de Châteaubernard
- Sa 30** 25^{ème} anniversaire jumelage Durbach - Châteaubernard - le Castel - 10h - Ville de Châteaubernard

Juillet 2018

- Di 1** Concours pêche à la plombée - En bordure du fleuve Charente - amont écluse de Crouin - Association de pêche sportive des Verriers
- Di 1** Brocante - Parc et plateau couvert des Pierrières - Sport Loisirs Châteaubernard Football
- Lu 2** Collecte de sang - Salle Jean Tardif - 8h30 à 12h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Je 5** Repas d'été du club des aînés - Salle des fêtes des Pierrières - 12h - Club des aînés

Aôut 2018

- Lu 6** Collecte de sang - Centre de congrès la Salamandre - Cognac - 16h à 20h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac

Septembre 2018

- Sa 1** Rencontres associatives - Salle Sainte Thérèse - Ville de Châteaubernard
- Sa 1** Concours boules lyonnaises 32 doublettes promotion - Boulodrome - 14h samedi - 8h dimanche- Les Boules Lyonnaises
- Di 2** Randonnée des verriers - Salle des fêtes des pierrières - Association sportive des verriers cyclotourisme
- Lu 2** Collecte de sang - Salle Jean Tardif - 8h30 à 12h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 12** L'heure du conte - le monde de la ruche - Médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Di 16** Vide grenier et foire aux livres et vinyls - Parc et plateau des Pierrières - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Je 20** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 20h - APE des écoles des Pierrières
- Ve 21** Rentrée littéraire avec Nathalie Jaulain - Médiathèque - Ville de Châteaubernard
- Me 26** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 14h - FNACA
- Je 27** Repas d'automne du club des aînés - Salle des fêtes des Pierrières - 12h - Club des aînés
- Di 30** Cyclo cross de l'Échassier - L'Échassier - Team Cycliste Châteaubernard

Arts, culture, spectacles

Prochainement au Castel

Nos amis, nos amours, nos

Organisation : Créascène

vendredi 30 et samedi 31 mars à 20h30 dimanche 1^{er} avril à 15h

Plusieurs amis se retrouvent après s'être perdus de vue pendant quelques années. Les souvenirs fusent.

Une histoire de vie, d'amitié, d'amour... un flash back en musique et entièrement mis en scène autour d'un répertoire très varié pour faire voyager petits et grands.

Entre rire et émotion, du rock à la pop en passant par d'autres styles, un cocktail alliant chant, danse et théâtre, il y en aura pour tout le monde! Accompagné par des musiciens.

Billetterie

auprès de Créascène 07 85 99 11 31

19€, moins de 12 ans ou sans emploi 12€, gratuit moins de 5 ans



Rock'n philo live

Mercredi 25 avril à 20h30

Le rock réveille, la philo éveille...

Branchez votre pensée à un ampli ! Découvrez Francis Métivier et sa réflexion électrique sur notre monde contemporain.

Accompagné du contrebassiste Christian Gentet, Francis Métivier illustre les idées des grands philosophes en faisant appel à des morceaux rock. Avec la participation du comédien Philippe du Janerand.

Une manière originale d'aborder simplement les questions que nous nous posons tous... (et une aubaine pour les futurs candidats au bac !).

Réservation indispensable pour cet événement gratuit

places numérotées

05 45 32 76 81 Ville de Châteaubernard et en ligne sur lecastel.fr

Le Génie de Chostakovitch

Festival International de Musique de Chambre en Charente

Mercredi 19 mai à 20h30

Créateur de ce bel événement, le Trio à Cordes Shaw reçoit chaque année, venant de toute l'Europe, des grands noms de la scène actuelle de musique classique.

Entièrement dédié à la célébration d'un répertoire de musique de chambre riche, intense et de qualité, le festival fête cette année sa dixième édition. L'occasion d'investir pour la première fois le Castel, avec l'oeuvre du grand compositeur russe Dimitri Chostakovitch.

Nathalie Shaw, violon, Julian Shaw, alto, Jacob Shaw, violoncelle seront rejoints par le célèbre pianiste écossais, Alasdair Beatson, et violoniste polonais, Janusz Wawrowski.

Une soirée découverte à la fois sophistiquée et très cool !

Billetterie

en ligne sur lecastel.fr sans frais et via ticketnet (frais en sus) - Auchan, Leclerc, Cora et Cultura - www.ticketmaster.fr

places numérotées

17€

05 45 32 76 81 Ville de Châteaubernard



Il était deux fois... au royaume de la danse - Les Appalaches

Vendredi 1^{er} et samedi 2 juin à 20h30

" Il était deux fois... en ce beau royaume d'Irlande, deux jolies petites princesses qui rêvaient de devenir des stars de la danse. Le jour de leur anniversaire, le destin se présente... "

Venez découvrir amours, passions et jalousies, et aussi les rires de deux sœurs qui vous réservent de royales surprises...

Pour les amateurs de country et autres danses, un nouveau spectacle en vidéocomédie

organisé par le club de danse de Segonzac.

Billetterie

auprès de l'association les Appalaches 07 81 64 37 36

12€ places numérotées



Arts, culture, spectacles



L'aventure du Nain Malin

Organisation Conservatoires de Grand Cognac, Barbezieux et École départementale de musique

Dimanche 10 juin à 17h

Écriture et composition : Vincent Francheteau

Mise en espace : Marie-Laure Simon

Les élèves des classes CHAM et des conservatoires vous invitent à partager les pérégrinations d'un drôle de personnage...

Gratuit - retrait des billets à partir du 14 mai au conservatoire de Grand Cognac ou au Castel

placement libre

05 45 82 19 39 Conservatoire de Grand Cognac

05 45 32 76 81 Ville de Châteaubernard - Le Castel

Spectacle de danse de l'école Estelle Simon

Vendredi 15, samedi 16 juin à 20h30 et dimanche 17 juin à 16h

Une mise en scène très visuelle pour un spectacle moderne et romantique auquel participe l'école toute entière.

Billetterie

au Castel, mercredi 13 juin de 14h à 20h et le jeudi 14 juin de 17h à 20h places numérotées

15€ - 10€ moins de 12 ans

06 75 72 63 43 partenariat ville de Châteaubernard / école de danse Estelle Simon



Spectacle de ballets de l'école Fabienne Zeman

Vendredi 22, samedi 23 juin à 20h30

Il faut laisser passer les nuits, les jours, les années. Il faut laisser danser nos vies, nos rêves, nos idées !

Billetterie

au Castel, mercredi 20 juin de 17h30 à 20h

places numérotées

15€

05 45 35 19 91 partenariat ville de Châteaubernard / école de danse Fabienne Zeman



Claudin le Chauffournier

Vendredi 29, samedi 30 juin à 20h

Fête des Templiers

Mise en scène : Hubert Luqué

Chargé de dessiner les plans de la future commanderie de Châteaubernard, le maître-bâtitseur est à la peine. Son fils Claudin se propose de l'aider. Le jeune chauffournier saura-t-il déchiffrer le fameux code secret qui préside à l'harmonie du monde ?

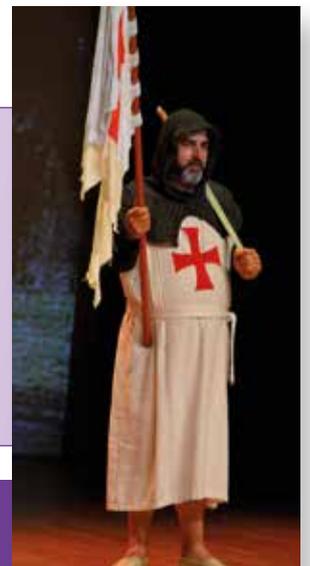
Billetterie

en ligne sur lecastel.fr (sans frais)

places numérotées

8€, gratuit moins de 18 ans dans le cadre familial

05 45 32 76 81



Bon à savoir

Billetterie au Castel les lundis et vendredis de 13h30 à 17h

Réservez et réglez en ligne sur le site lecastel.fr, puis retirez vos billets au Castel jusqu'à 30 minutes avant le spectacle sur présentation d'une pièce d'identité.

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant le début du spectacle.

Pour plus de détails rendez-vous sur le site : lecastel.fr ou téléphonez au 05 45 32 76 81



Recherche vieux vélos !

Du 4 au 11 août 2019, Cognac, Châteaubernard et sa région accueillent la semaine fédérale de cyclotourisme.

C'est la convergence pendant une semaine de milliers de "cyclos" et de "cyclottes" (comme ils se nomment dans leur jargon) vers notre territoire et Châteaubernard.

La ville de Châteaubernard souhaite mettre en avant ses atouts et témoigner d'une marque d'accueil envers les cyclos et leurs accompagnants. Le service des espaces verts et la commission environnement vont travailler et réfléchir sur les décorations des massifs et des espaces publics.

Pour cela si vous possédez des vieux vélos dont vous voulez vous débarrasser, n'hésitez pas et contacter les services techniques au 05 45 32 61 88

Ils trouveront une place bien choisie pour souhaiter la bienvenue à nos amis les cyclos et nos amies les "cyclottes".



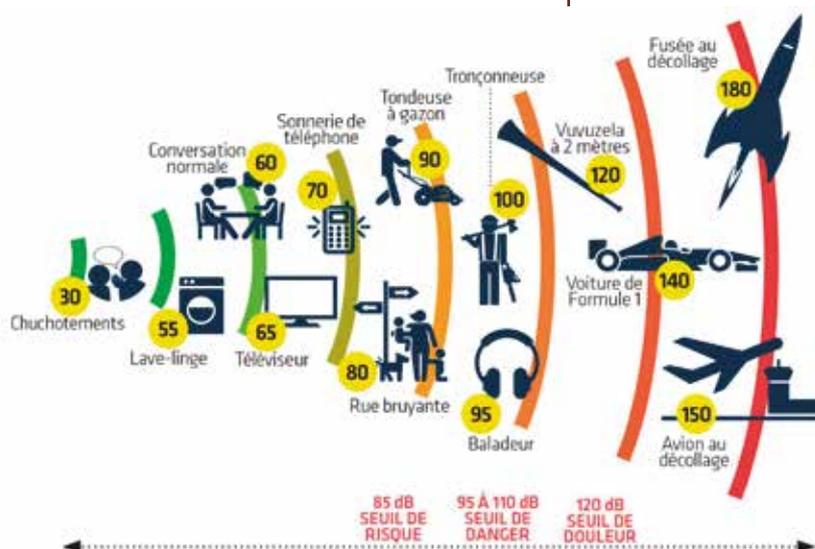
" La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. "

La nécessité de lutter contre les incivilités, l'individualisme et le sentiment d'insécurité qui en découle prend tout son sens avec cette maxime. " Ce combat contre les incivilités est primordial pour permettre à chacun d'avoir une bonne qualité de vie et d'aspirer à une tranquillité de l'esprit, le bien-vivre ensemble commence par-là ". En cette période printanière, il s'agit donc de veiller au volume sonore et de respecter l'espace de chacun. Quelques rappels législatifs.

Nuisances sonores : Habitants et automobilistes, tous concernés !

Un tapage peut être constaté à toute heure de la journée ou de la nuit et les nuisances sonores ne concernent pas uniquement les propriétaires et locataires immobiliers. En effet, qu'il soit à l'arrêt ou en circulation, un automobiliste peut également être verbalisé à hauteur de 68€ si un trouble sonore est constaté par les forces de l'ordre (musique trop forte, pot d'échappement défectueux, usage intempestif de l'avertisseur sonore...).

De même, l'occupation abusive des parties communes d'immeubles est répréhensible par la loi. Si le squat d'immeuble peut être assimilé à du tapage et être verbalisé d'une amende de 68€, l'article L 126-3 du Code de la construction et de l'habitation réprime le fait d'empêcher, en réunion, l'accès ou la libre circulation dans les parties communes et sur les toits ou le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de sûreté d'une peine de 2 mois d'emprisonnement et 3 750€ d'amende.



Chiens sur l'espace public : en laisse et/ou muselés !

Dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse. Les contrevenants à la loi peuvent être punis d'une amende de 17€. Par ailleurs, entre le 15 avril et le 30 juin, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse dans les bois et forêts en dehors des allées forestières (Police de la chasse).

Mais nos bêtes n'ont pas toutes le même profil et certaines doivent être tenues en laisse et en muselière par une personne majeure. C'est le cas des chiens dangereux qui sont classés en deux catégories. Leur détention est strictement encadrée : l'acquisition de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite et certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2^{ème} catégorie. Avant toute acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Une fois acquise, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention délivré par la mairie.



Tondre sa pelouse, oui, mais pas n'importe quand !

Les travaux momentanés de jardinage, de rénovation ou de bricolage réalisés par des habitants à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent ainsi être effectués que :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis : de 9h à 12h et de 16h à 19h.
Ils sont interdits les dimanches et jours fériés

**Repas des Aînés offert par
la Commune le 11 mars au Castel**





Castelbernardins et Écocitoyenneté

Des gestes pour le bien vivre

Notre municipalité, comme d'autres communes de notre communauté, a des inquiétudes sur ses ressources financières. Malgré tout elle souhaite faire au mieux dans sa gestion au quotidien et dans ses choix d'investissements tenant compte des dotations en diminution.

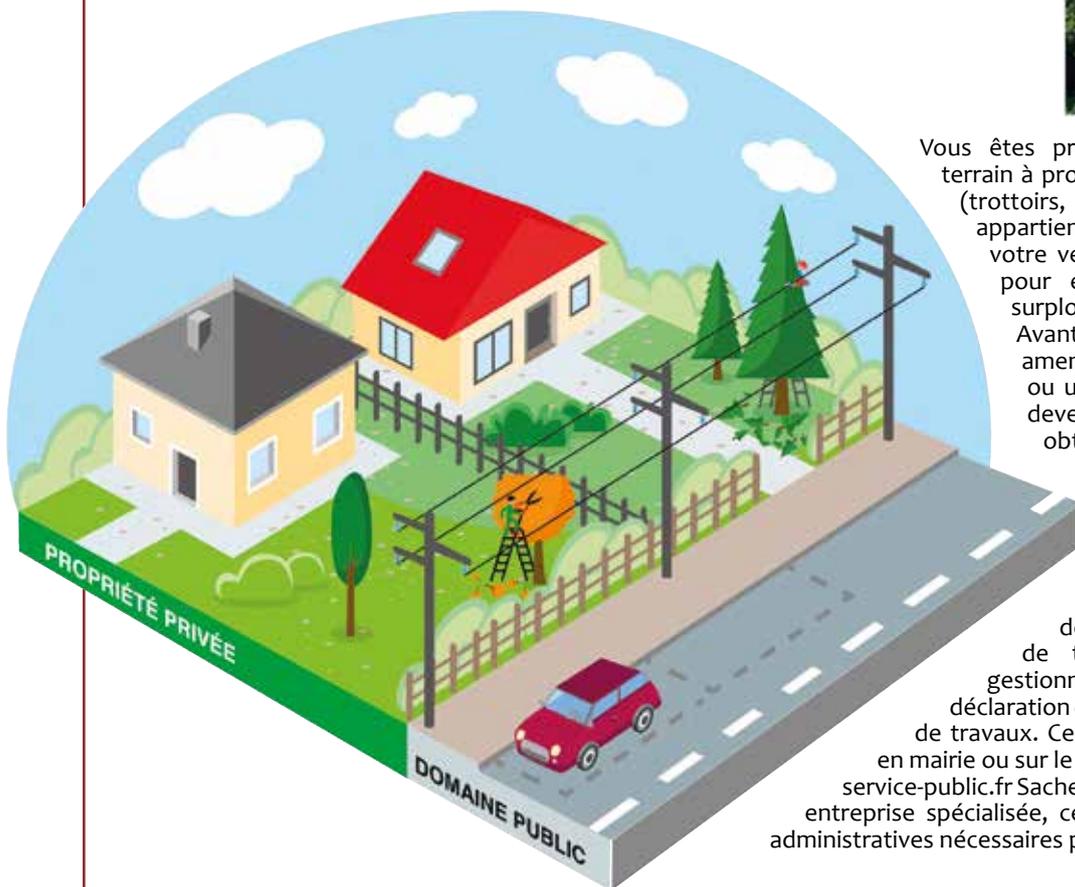
Aussi, l'idée est venue, comme ça existe dans d'autres communes, de demander aux riverains d'entretenir leurs trottoirs.

Sans désherbants évidemment ! Certains habitants le font déjà.

Pour le bien être de tous, merci à ceux qui auront le temps, le courage, la volonté, la force d'accomplir ce geste.



Élagage de végétation située à proximité du réseau électrique



Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain à proximité du d o m a i n e public (trottoirs, routes, chemins). Il vous appartient d'élaguer régulièrement votre végétation sur votre propriété, pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public.

Avant tout élagage, si vous êtes amené à installer un échafaudage ou une nacelle par exemple, vous devez contacter la mairie pour obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public.

Si les branches se situent à moins de 5 mètres des réseaux aériens (électricité, téléphone, et éclairage public), vous devez établir une déclaration de travaux auprès de chaque gestionnaire de réseau, puis une déclaration d'intention de commencement de travaux. Ces documents sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr.

Sachez que si vous faites appel à une entreprise spécialisée, celle-ci effectue les démarches administratives nécessaires pour votre compte. »

Une mise à l'honneur de la ville pour un jeune Castelbernardin : Alex



Comme chacun de nous, il a vu et vécu les images terribles des attentats sur notre sol. Il est secrètement attiré par l'armée sans la connaître vraiment hormis " la Journée du Citoyen " à l'âge de 18 ans. Mais un

irrésistible besoin de découvrir ce milieu lié à l'envie de se rendre utile dans ses moments de disponibilité, a fait que : Le 11 janvier 2016, à 25 ans il signe un contrat d'engagement au 1^{er} RIMA à Angoulême en tant que militaire réserviste pour, encore une fois, se rendre utile, dans un contexte sécuritaire national incertain et inquiétant.

Il y fait ses classes aussitôt en février de la même année et réussit le stage de " FORMATION MILITAIRE INITIALE DE RÉSERVISTE " au sein du 5^{ème} Escadron.

A cette occasion, il fait connaissance de militaires d'active, qui, de plus en plus sollicités pour faire face à ce nouvel ennemi par les missions de surveillance dangereuses et répétitives, lui montrent que le renfort de jeunes motivés comme lui, serait très appréciable et apprécié.

Alors Alex, dès juillet 2016, dans le cadre de l'Opération Sentinelle en tant qu'homme du rang, accepte et part pour la première fois en mission de 3 semaines à Paris et de 15 jours en août toujours dans la capitale.

Par la suite à son retour, en complémentarités d'actions des unités d'active, il est appelé par son commandement pour effectuer plusieurs missions de garde et d'entraînement dans sa caserne d'appartenance à Angoulême. Là, devant le constat de ses aptitudes, son capitaine d'escadron lui propose de suivre une formation qui pourrait déboucher sur un grade de sous-officier.

C'est ainsi, qu'à l'issue d'une première formation de 2 semaines sur le camp de Montmorillon dans la Vienne, il est nommé caporal en avril 2017.

Il est désigné, avec ce nouveau grade, pour repartir en renfort Sentinelle en août 2017 une nouvelle fois à Paris. Pour le caporal Alex, les portes de Saint-Maixent L'École lui sont maintenant ouvertes afin de devenir sous-officier et d'arborer le grade de sergent.

Cela passe par une deuxième formation de 3 semaines toujours en 2017, qui le verra s'instruire et se former au commandement sur les camps d'Avont dans les Deux Sèvres, à Bussac-Forêt en Charente-Maritime et à Saint Maixent L'École.

Il est officiellement et brillamment nommé au grade de sergent à compter du 1^{er} octobre 2017.

Aujourd'hui à 27 ans, il vient de signer un nouveau contrat pour une durée de 3 ans pour servir en cas de besoin au 5^{ème} escadron du 1^{er} RIMA.

L'opération Sentinelle déployée en complément de Vigipirate au lendemain des attentats de janvier 2015, pour faire face à la menace terroriste et pour protéger les points sensibles du territoire, emploie des jeunes qui portent très haut les couleurs du volontariat et du don de soi.

Ce sont des missions à haut risque très éprouvantes pour l'organisme du soldat, en situation d'éloignement de sa famille qui contribue à défendre la nation face à un ennemi quasi omniprésent et inhabituel dans ses modes d'action.

Un grand BRAVO et un grand MERCI à Alex pour son engagement et son enthousiasme au profit de la France.



Chiens Guides d'Aveugles

Vous avez dans votre commune un administré bénéficiaire d'un chien guide d'aveugle ou une famille d'accueil impliquée dans notre association.

Nous souhaiterions communiquer dans votre bulletin municipal le message suivant afin que les habitants de votre commune ne se laissent abuser par du démarchage soi-disant au profit de notre centre d'éducation.

" L'association des Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest existe depuis 1976. Cette association reconnue d'utilité publique agit dans votre commune en ayant remis un chien guide à une personne déficiente visuelle, ou en bénéficiant de l'aide d'une famille d'accueil qui veille à l'éducation d'un futur chien guide. Notre entité existe grâce aux dons issus de la générosité du public mais aucunement par démarchage à domicile ou téléphone. Notre association sollicite le public principalement par courrier ou par son magazine d'informations. Nous ne mandatons aucun démarcheur et nous dénonçons ces activités qui ternissent notre image ".

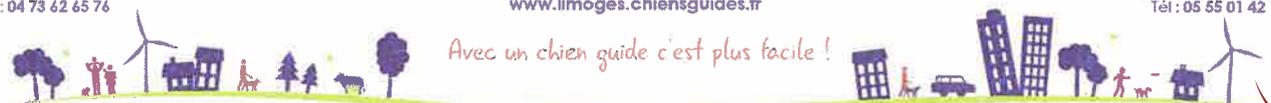
Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez à revenir vers nous.



Centre d'éducation - Auvergne
Montsablé - 63 190 Lezoux
Tél : 04 73 62 65 76

limoges@chiensguides.fr
www.limoges.chiensguides.fr

Centre d'éducation - Grand Limousin
105 rue du Cavou - Landouge - 87 100 Limoges
Tél : 05 55 01 42 28



Avec un chien guide c'est plus facile !

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics – (PAVE)

La loi du 11 février 2005 étend l'obligation d'accessibilité à toute la chaîne du déplacement et ce, par deux actions bien distinctes mais complémentaires que sont le PAVE et l'Ad'Ap.

Le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics se concentre principalement sur le déplacement des personnes dans l'espace public et doit offrir à tous une accessibilité optimale. En effet, celle-ci doit être continue, sans obstacle et utilisable en toute sécurité. Elle doit donc prendre en compte la voirie, les espaces publics, les transports et les bâtiments. La moindre rupture d'un maillon de la chaîne bloque l'ensemble du déplacement.

De ces faits, chaque action de la commune sur l'espace public peut avoir des conséquences sur ces déplacements, d'où les aménagements suivants lors de travaux :

Abaissement des trottoirs au droit des passages piétons.

Mise en place de dalles d'éveil à la vigilance au droit des passages piétons.
Les trottoirs doivent faire 1m40, minimum, hors mobilier urbain et obstacles.

Aménagement de quai pour les bus.

Mise en place de bancs (il y en a 50 sur la commune).

Le PAVE a été réalisé sur 2 secteurs de la commune particulièrement fréquentés : le centre bourg et la Combe des Dames. Ces études vont permettre, lors de travaux dans ces secteurs, d'optimiser les déplacements.

Châteaubernard a déjà réalisé ces mises aux normes :

Rue Albert Héraud : le trottoir de droite est aux normes PMR avec abaissement du passage piéton.

Rue des Chênes : espace partagé dans la partie boisée et trottoirs aux normes sur le reste de la partie refaite.

Rue du Dominant : trottoirs, passages piétons et quai de bus aux normes.

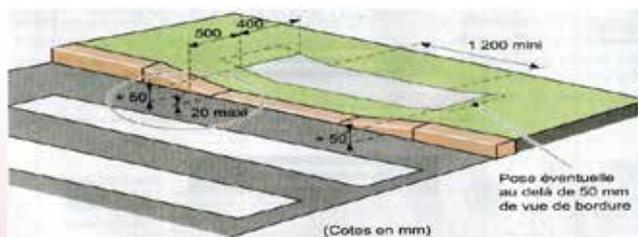
Rue Charles de Gaulle : trottoirs et passages piétons.

Rue des Vauzelles : passages piétons et trottoirs.

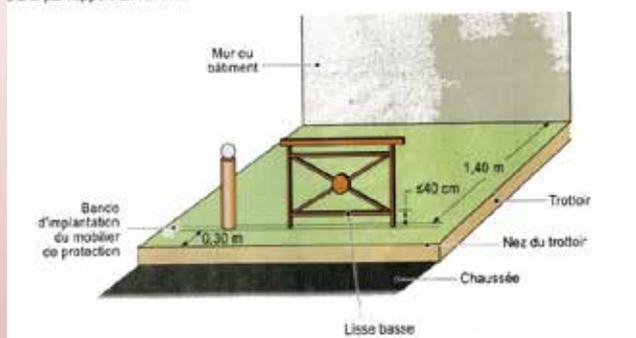
Extension du Cimetière de la Doue : places PMR, accès et local sanitaires.

Tout est fait pour que le déplacement dans notre commune se fasse le plus simplement possible, c'est pour cela que chaque projet fait l'objet d'une étude approfondie.

Des études sont en cours sur la commune, et tout particulièrement le réaménagement du centre bourg, en intégrant ces obligations.



5 cm plus par rapport aux autres.



Club des aînés

Tous les jeudis après-midi, de 13h45 à 17h30, les tables de jeux s'enflamment, une fois par mois, d'octobre à mars, nous organisons un loto interne au club et puis, 4 fois par an, un repas traiteur animé par un orchestre ou terminé par une tombola.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs et joueuses de cartes, scrabble mais pas que.

Merci à ceux et celles qui se sont inscrits cette année ; la venue de nouvelles personnes dynamise ces après-midi ludiques. Tiens, et si des tricoteuses isolées, des brodeuses seules, des crocheteuses, voulaient venir nous rejoindre ? Nous avons encore des tables et des chaises à occuper.

Que vous soyez débutantes, confirmées, désireuses d'apprendre, ce serait un réel plaisir d'avoir ces nouvelles activités inscrites au programme du club...

A bientôt.

Renseignements : 06 26 95 37 75

Extraits des délibérations

jeudi 7 décembre 2017

- Fixe les autorisations d'ouverture des magasins le dimanche au titre de l'année 2018
- Détermine les tarifs 2018 des services municipaux
- Modifie le règlement du cimetière
- Valide le recrutement d'agents recenseurs
- Attribue des subventions associatives
- Accepte le transfert droit de préemption à l'Etat pour des parcelles encadrées dans le périmètre de la Base Aérienne 709
- Modifie les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur des communes
- Autorise M le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention relative transfert du stade Claude Boué à Grand Cognac
- Accepte l'admission en non valeurs de créances éteintes et non éteintes

jeudi 18 janvier 2018

- Fixe l'indemnité représentative de logement 2017 pour les instituteurs directeurs des écoles ne bénéficiant pas d'un logement de fonction
- Prend connaissance du bilan 2017-2018 des mesures de Travaux d'Intérêt Général
- Désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant à l'Agence Technique de la Charente
- Procède à l'ouverture de crédits
- Accepte la cession de matériels des services techniques
lundi 29 janvier 2018
- Sollicite la saisine de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) afin qu'elle statue sur la conformité du projet de permis de construire SCI COGEPI 16 089 15 W 0040 aux critères énoncés à l'article L 752-6 du code du commerce
- Sollicite la saisine de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) afin qu'elle statue sur la conformité du projet de permis de construire SCI COGEPI 16 089 16 W 0024 aux critères énoncés à l'article L 752-6 du code du commerce

mercredi 28 février 2018

- Modifie le règlement intérieur de la médiathèque
- Modifie le règlement intérieur des centres de loisirs
- Valide l'acquisition de terrains pour réserve foncière - parcelles AL 70 - AL 71 Consors Jarry
- Valide l'acquisition de terrains pour réserve foncière - parcelle AT 39 - AT 264 Mme Grégoire
- Adopte le règlement du concours des maisons et jardins fleuris
- Accepte l'admission en non-valeur de " créances éteintes "
- Procède à l'ouverture de crédits
- Valide le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent aux services techniques pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité 2018
- Valide le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins saisonniers année 2018 aux services techniques
- Débat autour du Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.



Bienvenue aux bébés

Léonie GROS

le 19 novembre 2017 à Châteaubernard
Jibril SAGHIR

le 5 décembre 2017 à Bordeaux
Pierrick PIERQUET

le 28 décembre 2017 à Châteaubernard
Noélie BARBOT

le 4 février 2018 à Saintes
Emma BARBOT

le 4 février 2018 à Saintes
Aurore BRAASTAD

le 21 février 2018 à Châteaubernard
Loucas VIANNAIS

le 4 mars 2018 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Marie DUFFOSSÉ épouse POURTEAU
le 2 décembre 2017, à l'âge de 73 ans
Marcel POIRIER

le 15 décembre 2017, à l'âge de 92 ans
Henri LATEULERE

le 23 décembre 2017, à l'âge de 86 ans
Paulette LALUVEIN veuve LATEULERE

le 24 décembre 2017, à l'âge de 74 ans
Michelle RIVIÈRE veuve GUYONNET

le 28 décembre 2017, à l'âge de 80 ans
Manuel DUARTE CORREIA

le 7 janvier 2018, à l'âge de 76 ans
Henriette LALUVEIN veuve
SAINTMÉDARD

le 9 janvier 2018, à l'âge de 92 ans
Eddy ROCHETTE

le 17 janvier 2018, à l'âge de 24 ans
Roger PITAUT

le 17 janvier 2018, à l'âge de 95 ans
Didier LEVASSEUR

le 18 janvier 2018, à l'âge de 61 ans
Simone LEYONCOUR

le 4 février 2018, à l'âge de 95 ans
Michel ROBART

le 5 février 2018, à l'âge de 80 ans
Robert VALLET

le 11 février 2018, à l'âge de 85 ans
Martine KATONA épouse HALLER

le 27 février 2018, à l'âge de 61 ans

Budget

Des efforts importants sont faits depuis plusieurs années pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les baisses de dotations ont cependant un impact très significatif. Il est donc nécessaire de poursuivre la démarche, pour trouver de nouvelles économies.

Grâce à une gestion particulièrement fine du budget, sous vigilance constante, les conséquences des multiples ponctions extérieures restent encore limitées cette année, avec un endettement bas et une fiscalité locale faible.

Dépenses

5 464 124,41€

- Mairie, administration générale, agence postale (1)
- Services techniques, bâtiments (1)
- Voirie, éclairage public, réseaux (1)
- Espaces Verts, cimetière (1)
- Police Municipale (1)
- Taxes ordures ménagères et autres contributions
- Centre Communal d'Action Sociale (1)
- Enfance - restauration scolaire(1)
- Assurances, indemnités, cotisations patronales, taxes
- Subventions associatives
- Culture (1)
- Prélèvement pour redressement des finances publiques de l'Etat
- Amortissements
- Recettes de fonctionnement non utilisées

Fonctionnement

compte administratif 2017



Recettes

5 464 124,41€

- Impôts
- Attribution de Grand Cognac
- Taxe Ordures ménagères
- Taxe sur l'électricité
- Taxe sur la publicité extérieure
- Remboursement TVA et dotations diverses
- Divers
- Produits des services et divers remboursements

y compris les frais de personnel

Dépenses

1 571 056,34€

- Mairie
- Bâtiments divers
- Affaires Scolaires
- voirie
- Acquisitions foncières
- Matériels et véhicules
- Environnement urbain, réseaux, cimetière
- Culture
- Opérations diverses
- Emprunts et dettes
- Recettes d'investissement non utilisées

Investissement

compte administratif 2017



Recettes

1 571 056,34€

- Transferts entre sections
- Dotations
- Subventions d'investissements
- Opérations patrimoniales, immobilisations et autres opérations d'ordre

Tous ces éléments sont consultables pour les années passées et en prévisionnel sur le site internet de la ville : www.ville-chateaubernard.fr rubrique : vie municipale / budgets

Opposition

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Chers Amis,

REMEMBER ? (SOUVENEZ-VOUS ?)

Depuis des années, nous vous mettons en garde sur les risques d'une dépense publique non maîtrisée. Pour mémoire de 2001 à 2008, nous avons développé avec cohérence et entretien notre ville, ce qui lui a valu la distinction de la " la première fleur " pour couronner son environnement et tout cela sans augmentation des impôts, sans endettement, celui-ci ayant été diminué entre 2001 et 2008 de 70 % en 7 ans.

Seulement voilà, toute cette politique a été gaspillée entre 2008 et 2014 par la folie des grandeurs de nouveaux riches trouvant dans l'héritage de notre commune, 5 millions d'euros et cela ne suffisant pas, on ajouta 2 millions d'euros dans un emprunt sur la tête des Castelbernardins. Ce fut une véritable boulimie de la dépense publique dans différents domaines où nous pouvions faire plus modestement en étant encore plus utiles pour nos concitoyens, en particulier pour une salle des fêtes dont la vocation est plus communautaire que municipale en coût d'investissement comme en coût de fonctionnement. C'est peu de dire que le climat est morose dans les communes du cognaçais en ce début d'année 2018. La réduction des dotations drastiques de l'Etat et de la nouvelle communauté d'agglomération de Cognac, communauté initiée par la médiocre loi " NOTre " (Nouvelle organisation territoriale de la république) dont nous avions dénoncé les risques et dans laquelle les élus, comme les moutons de Panurge, sont tombés pour être aujourd'hui hébétés de leur erreur.

Le maire de Cognac prenant conscience de ses propres erreurs d'appréciation a démissionné de la présidence de l'agglomération pour dire qu'il allait enfin s'occuper de sa commune à temps plein et son collègue le maire de Châteaubernard reconnaissait après coup dans un titre du journal Sud-Ouest du 20 Février 2018 : " Nous payons le prix d'une fusion mal préparée " et d'ajouter suite à la perte considérable pour Châteaubernard " Des décisions irresponsables ont été prises sans prospective financière ". Attendez-vous à savoir et bien nous y voilà !

Les conséquences de ces mauvaises décisions, ajoutées à celles qui pèsent déjà lourdement sur le contribuable, sont annoncées pas seulement par nous mais par la Presse locale dont la Charente Libre qui titre " Grand Cognac au régime sec " et " Vers une hausse des taxes à Châteaubernard ".

Cette situation qui devient anxiogène, nous l'avions prévu et ce n'est pas avec plaisir que nous en mesurons les effets à venir, qui vont peser lourds dans les budgets de demain en particulier pour le quotidien des castelbernardins, les jeunes comme les anciens, qui sont les plus pénalisés de l'agglomération. Pour se rassurer certains élus disent que nous avons une bonne capacité d'emprunt, ce qui est le chemin vers un cycle infernal en n'oubliant pas, que l'on ne peut pas emprunter pour le budget de fonctionnement. Selon la tradition, un élu ne doit jamais perdre la notion qu'il a le devoir de gérer sa collectivité en Bon Père de famille. En attendant les beaux jours du printemps et les prochaines nouvelles de demain, bien cordialement à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 Châteaubernard Tél : 05.45.32.06.47

Majorité

25 ans d'amitié Durbach & Châteaubernard... et l'Europe dans tout ça ?

L'Europe fait partie des régions les plus sûres du monde. Un avantage chèrement acquis par nos aînés et dont on a oublié le prix et la valeur. Le Nobel de la paix attribué à l'Union européenne en 2012 a remis l'exploit à sa juste place.

Actrice de la mondialisation depuis quatre siècles, l'Europe est depuis 2015 au coude à coude avec la Chine pour la place de premier ensemble exportateur mondial.

Fort de ses 47 états membres, le Conseil de l'Europe protège les droits de l'Homme, la démocratie, l'état de droit. Sa cour européenne des droits de l'homme est saisissable par tout citoyen. Son assemblée parlementaire porte la voix de 820 millions d'Européens.

Au sortir de la guerre, il fallait développer l'agriculture, assurer l'avenir de l'industrie, reconstruire les villes dévastées... Panser les plaies. Et surtout empêcher que cela ne recommence. Pardonner était une utopie. Elle s'est pourtant réalisée en moins de deux générations...

Alors pourquoi cette fatigue européenne ? Pourquoi ce désintérêt des citoyens pour une grande idée devenue-via des mobilisations fortes- un « presque peuple européen » ?

La politique agricole commune se veut aujourd'hui plus économe, plus juste socialement, plus écologique et davantage axée sur le développement rural. Le gros du budget européen va désormais à la croissance, à l'emploi et à la réduction des disparités économiques. Malgré cela, 60 millions de personnes sont toujours au-dessous du seuil de pauvreté (établi à 400€ en Roumanie, 1400€ en Norvège). L'absence d'une politique économique européenne favorise la concurrence déloyale entre voisins. D'où par exemple le travail indépendant subi (80% des caissières en Pologne) ou les règles injustes (travailleurs détachés)

Le carambolage entre images chocs des accostages en Méditerranée et attentats islamistes, ravive peurs et crispations. Certains états grimacent pour venir en aide aux pays dépassés par l'afflux de populations. Au contraire de l'Allemagne, notre pays ne brille guère par son action. Encore plus fort, le Royaume Uni amnésique, pourtant nation de migrants historiques, nous quitte... à reculons ! L'action de l'Europe sociale est limitée par la volonté des États de rester maître en matière de fiscalité et de droit du travail. Etudiants et apprentis se forment en voyageant grâce à Erasmus mais les états demeurent compétents en matière d'éducation.

Depuis 2012, l'Europe promeut une image positive des personnes âgées et souligne leur participation active dans la société. A noter que l'an dernier en Europe, le nombre de cercueils a dépassé pour la première fois le nombre de berceaux.

L'Europe affiche les objectifs les plus ambitieux du monde en matière de lutte contre le changement climatique mais l'Union de l'énergie n'est encore qu'un projet. S'il n'y a pas de voix unique dans le domaine de la défense, en matière de sécurité intérieure le processus de coopération s'accélère et l'Europe travaille à la cybersécurité. Enfin, malgré l'existence d'une représentation diplomatique, l'Europe politique n'existe pas.

L'adhésion de la Croatie en 2013 a sonné pour un temps la fin de l'élargissement. L'Europe doit conforter ses institutions, faire respecter ses valeurs. On lui demande beaucoup et en même temps, on lui laisse peu de champ. Le principe de subsidiarité fait qu'elle ne peut intervenir que dans des cas précis et limités. Pour ne pas faire d'ombre aux états qui souvent s'attribuent le bénéfice de ses actions, la rendant invisible aux yeux des citoyens. Lesquels connaissent mal leurs possibilités d'action, pourtant réelles, auprès des institutions.

« Au diable les technocrates de l'Europe ? » Il paraît que certains citoyens curieux voire vindicatifs qui se risquent à Bruxelles en reviennent tourneboulés. Soudoyés à coup de bières et de moules frites ? Non. Juste étonnés d'y avoir rencontré des hommes et des femmes attentifs et conscients des réalités bien loin des caricatures annoncées qui travaillent à la construction d'un avenir toujours meilleur pour notre Europe.

L'œil du jardinier

Castelbernardines et Castelbernardins, depuis le début de l'année 2018 nous avons enregistré une pluviométrie importante d'environ 242 mm sur la période du 1^{er} janvier au 15 mars au lieu de 102 mm en 2017 sur la même période. Ce phénomène est favorable pour une meilleure reprise des plantations réalisées en début d'hiver.

Gros plan sur les Bambous :

Les bambous sont une espèce de graminées qui peut donner à votre jardin une touche exotique en étant utile (brise vue) et très résistante pour la majorité des espèces (jusqu'à moins 25 degrés pour certaines espèces). Le bambou a pour caractéristique de se développer en produisant des chaumes : (tige) partie extérieure et des rhizomes (partie souterraine). il est nécessaire pour certaine espèce d'installer une barrière anti-rhizome pour limiter sa propagation. Le feuillage est de couleur verte et les tiges sont (vertes, rougeâtres, noires et jaunes). Il existe différentes espèces de bambous :

- Les bambous nains : Genre *Pleioblastus*, *Sasa*, *Shibataea* ont une taille allant de 10 cm à 90 cm.
- Les bambous non traçants : Genre *Fargesia* ont une taille allant de 1.50 m à 4 m.
- Les bambous moyens : Genre *Semiarundinaria*, *Phyllostachys* ont une taille allant de 3 m à 6 m.
- Les bambous géants : Genre *Phyllostachys* ont une taille allant jusqu'à 8 m.

Voici quelques espèces :

Fargesia robusta 'Pingwu'

Pleioblastus fortunei 'Variegatus'

Sasa admirabilis

Semiarundinaria Makinoi

Phyllostachys nigra punctata



Semiarundinaria-makinoi



sasa admirabilis



fargesia robusta 'pingwu'



phyllostachys-nigra punctata



Pleioblastus fortunei 'Variegatus'

Un paysage qui change...

Afin d'économiser temps, eau et argent et poursuivre notre action sans pesticides, suivant les recommandations du comité des villes et villages fleuris, nous avons engagé une large réflexion sur l'évolution de nos massifs et espaces verts. Au cours des deux années à venir, vous constaterez :

- La suppression de certains massifs, notamment autour de la mairie,
- La disparition des suspensions fleuries,
- Le passage progressif des plantes annuelles aux plantes vivaces,
- La réalisation de plusieurs massifs minéralisés égayés de vivaces fleuries dans différents quartiers.

Les allées secondaires de l'ancien cimetière seront engazonnées avec objectif de limiter le minéral et faciliter l'entretien. Grâce au travail de la commission d'élus et des techniciens des espaces verts, la commune a reçu son 3^{ème} papillon Charte Terre Saine. Le dossier pour un 4^{ème} est déjà sur les rails. Parmi les conditions pour obtenir ce dernier papillon ; l'organisation en 2018 d'un concours des jardins et balcons fleuris : alors à vos râteaux, houes et binettes !

Extrait du discours de PY. Briand lors de la cérémonie de présentation des vœux à la population et au personnel municipal.

Les fleurissements et Projets 2018

Une nouvelle organisation des espaces verts a été décidée avec plusieurs objectifs : générer des économies, mieux réfléchir les fleurissements de massifs, préconiser des plantes vivaces, aménager les espaces avec des arbustes colorés.

En 2018, toutes les suspensions sont supprimées, sauf celles sur la façade de la mairie. Ainsi et compte tenu des jardinières suspendues de la rue de Bellevue, 25 éléments au total sont enlevés.

Pas de modifications de l'espace médiathèque.

Les deux massifs situés de chaque côté de l'entrée de la mairie seront entièrement refaits, à plat, sur une plus grande surface. Genévrier de Chine, Hêtre pourpre, Hortensias, Agapanthes bleues et blanches sur un lit de sedum offriront un beau mélange de couleurs.

Autour de la mairie et rue Charles de Gaulle 4 massifs sur 6 sont conservés mais réimplantés avec des vivaces, des graminées et des arbustes de pleine terre.

Rue de la Commanderie : les trois arceaux métalliques sont supprimés, un espace végétalisé y a été implanté.

Il est aussi prévu de supprimer les 10 bacs bétons de l'avenue d'Angoulême qui sont gros consommateurs d'eau et de temps et ne facilitent pas la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.



De nouveaux aménagements :

La commission Espaces Verts a retenu la création d'espaces végétalisés et minéralisés comprenant des vivaces et des arbustes variés et colorés et selon un même thème variétal et minéral, qui sera reproduit en plusieurs sites de la commune.

La première implantation se réalisera devant le Centre de gestion à la place du massif actuel mais avec une plus grande surface et en pleine terre (43 m²). Nous y trouvons un Ginkgo, des vivaces, des nandinas verts et rouges, deux Sambucus noirs (sureau), le tout sur un paillage fibre de bois. Le minéral est représenté par des barres de schiste, naturel, plantées dans le massif.

Les " bancs fleuris " seront entièrement réaménagés, modifiés et certains peut-être supprimés.

Des bancs métalliques ou synthétiques seront installés à divers endroits.

Courant mars et avril, le paysage dans la commune aura effectivement changé. Le service " espaces verts " est en pleine activité, et chacun peut découvrir les réalisations nouvelles.



Concours des jardins, balcons fleuris et potagers



Le 9 décembre 2010 la ville de Châteaubernard adhère à la charte Terre Saine et s'est engagée à la gestion différenciée des espaces verts et à la diminution de l'utilisation des pesticides et en particulier vers la suppression des herbicides. Cette démarche a été récompensée par l'attribution de " papillons " qui concrétisent les résultats du travail réalisé par l'équipe des Espaces Verts et selon les critères définis par la charte.

En 2017 la ville a reçu son troisième papillon.

Cette année la demande sera celle de la " mention spéciale ". (il n'existe pas de 4^{ème} papillon).

Cette mention est décernée pour la réalisation de plusieurs actions dont :

- 100 % des espaces communaux sans pesticides (au lieu de 90%)
- Organisation d'un concours des maisons et jardins fleuris.

La ville organise pour la première fois le concours des jardins, des balcons fleuris et des potagers, ouverts aux châteaubernardins, propriétaires ou locataires.

Il a pour objectif de récompenser les actions en faveur de l'embellissement, du fleurissement durable des jardins, des balcons, terrasses, murs et en faveur de la biodiversité.

Les amateurs peuvent participer ainsi à l'embellissement de leur ville.

Quatre catégories sont prévues :



Balcons fleuris



Pieds de murs fleuris



Jardins potagers



Jardins fleuris et/ou paysagers

**Sans utilisation de pesticides.
L'inscription est gratuite.
Un prix sera décerné à chaque catégorie.
Le jury se donne le droit de décerner un
prix " coup de coeur ".**

POUR PARTICIPER
remplir un bulletin d'inscription disponible :
• à l'accueil de la mairie
• à l'accueil des services techniques
• en téléphonant au 05 45 32 61 88
• sur le site de la ville : www.ville-chateaubernard.fr
La clôture des inscriptions est fixée au 31 mai 2018